

ARRÊTÉ DEP-2025-103 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL
spécialité MÉTIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE
option B – PROSPECTION CLIENTÈLE ET VALORISATION DE L'OFFRE COMMERCIALE

La Directrice du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 17 décembre 2018 modifié portant création de la spécialité « métiers du commerce et de la vente » de baccalauréat professionnel et fixant ses modalités de délivrance ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2025-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel spécialité Métiers du commerce et de la vente option B – Prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale commercial pour la session 2025 dans l'académie de Paris est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Gérard PORCHER, enseignant-chercheur

Président adjoint :

Monsieur Jacky MENUEL, enseignant

Enseignants :

Monsieur Jérôme DERIAZ
Madame Nathalie MERIAN
Monsieur Louis QUERRIOUX
Monsieur Thomas ROYER

Madame Souad KENZAZ
Madame Isabelle MONICAT
Monsieur François RAFFENEL
Madame Catherine SPORTIELLO

Professionnels :

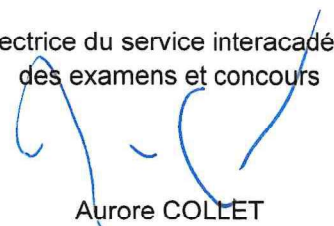
Monsieur Yann LECEFEL
Madame Djenna-Allah PEPIN

Madame Soraia de Fátima PASSOS SOARES
Monsieur Jérémy VIARD

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2025.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours


Aurore COLLET